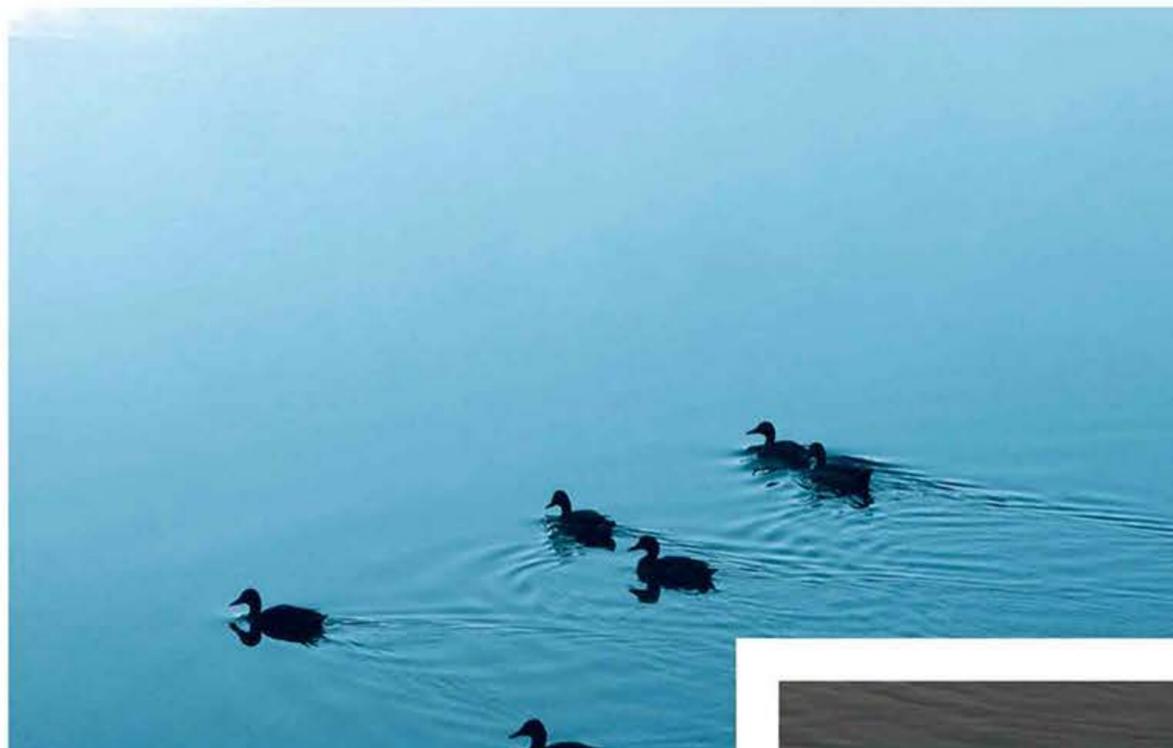


VIVRE À La Clayette



Hiver 2016 - 2017

LA NAISSANCE D'UNE COMMUNE NOUVELLE ?	3
RESTAURANT SCOLAIRE	4
LA CLAYETTE BOUGE !	5
SPORT : LA LUTTE ET LA BOULE CLAYETTOISE	6
SPORT : LE SRC FOOT ET LE PÉTANQUE CLUB	7
LE COMITÉ DE JUMELAGE - L'OKTOBERFEST	8
BIEN VIVRE ENSEMBLE	9
OPAH	10
NOUVELLES ALERTES AU COLLÈGE	11
CULTURE	12 - 13 - 14 - 15
LES ANCIENS À L'HONNEUR	16 - 17
BIBLIOTHÈQUE QUARTIER LIVRES	18 - 19
AGENDA	20



Le mot du maire

Une nouvelle année se profile avec deux échéances électorales importantes et très médiatisées : les élections présidentielles les 23 avril et 7 mai et les élections législatives les 11 et 18 juin.

Au niveau local, la mise en place du nouveau conseil communautaire, suite à la fusion de la « Communauté de Communes Sud-Brionnais » avec la « Communauté de Communes du Pays Clayettois » retient l'attention des élus.

Cette fusion sera effective au 1^{er} janvier 2017 et donnera naissance à la « Communauté de Communes La Clayette-Chauffailles-en-Brionnais ».

Les deux conseils communautaires se sont déjà rencontrés à plusieurs reprises et, par la mise en place de groupes de travail, ont déjà réfléchi sur l'avenir de ce nouveau territoire. Cela entraînera une fiscalité différente, des compétences à harmoniser, un territoire plus vaste de vingt-neuf communes à administrer.

Concernant notre ville, une réflexion est lancée pour une éventuelle création de commune nouvelle entre Baudemont et La Clayette. Un article est consacré à ce projet dans ce bulletin.

En 2017, le projet de réhabilitation du site Sunnyland va progresser. Ce chantier est porté par la Communauté de Communes. La Clayette est étroitement associée à ces travaux réalisés sur la commune. Un aménagement paysager de l'étang des Tanneries, propriété de la ville, est envisagé.

Cette année qui s'achève a encore vu des événements dramatiques se dérouler dans notre pays. À la suite des actes terroristes perpétrés en France en 2015 et 2016, l'état d'urgence décrété est toujours en vigueur.

Localement, les organisateurs de manifestations doivent mettre en place un volet supplémentaire de sécurité : moyens anti-intrusion des sites, ouverture des sacs à l'entrée du public... Ces contraintes obligatoires et nécessaires n'ont pas découragé les responsables des nombreuses manifestations de notre commune. Cette attitude est sûrement la meilleure réponse à renvoyer aux mouvements terroristes. Je profite de ce mot pour renouveler mes remerciements aux responsables des associations pour leur engagement. Leur travail est indispensable pour la vitalité de notre ville.

Je souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2017 aux Clayettois et Clayettoises.

Daniel LAROCHE
Maire de La Clayette

LA NAISSANCE D'UNE COMMUNE NOUVELLE ?

Comme vous avez déjà pu le lire dans les comptes rendus des Conseils municipaux et la presse, les communes de Baudemont et La Clayette étudient l'éventualité de fusionner pour créer une commune nouvelle.

Un projet qui s'inscrit dans les importantes mutations territoriales de notre époque

Depuis l'adoption de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), qui confie de nouvelles compétences aux régions, mais aussi aux communautés de communes, plus de mille communes ont fusionné en France pour constituer plus de trois cents communes nouvelles, en 2016.

Cette tendance va s'amplifier et permettra notamment aux communes rurales qui décideront de se regrouper d'être plus fortes ensemble.

Une étude en cours pour La Clayette et Baudemont

Les Conseils municipaux de ces deux communes ont voté une délibération ouvrant sur la mise en œuvre d'une étude de fusion. Cette étude sera menée durant l'année 2017 avec l'aide de conseils extérieurs telle l'AMF, l'Association des Maires de France.

Son objectif est d'analyser les impacts économiques, financiers, sociaux et territoriaux d'un tel regroupement, qui constituerait sans conteste un pôle important sur le territoire du Brionnais.

Il n'y a, à l'heure actuelle, aucune obligation de fusion entre les deux communes, c'est pourquoi tout le temps nécessaire sera accordé à cette réflexion.

Des atouts déjà présents et des avantages à venir

Si le regroupement La Clayette/Baudemont est envisagé, c'est parce que ces deux communes ont déjà certaines infrastructures en commun : une gare, une station de traitement et d'assainissement des eaux, un même code postal, etc., sans compter leur proximité géographique.

En réduisant les coûts de fonctionnement et, de ce fait, en rendant possibles de nouveaux investissements, ce regroupement permettrait de conserver aux habitants un niveau de services élevé et de qualité.

Un souci d'information et de dialogue

Ce projet sera mené en étroite concertation avec les habitants des deux communes. L'avancée de l'étude en cours fera l'objet d'informations régulières ; des enquêtes et des réunions seront proposées au cours de l'année 2017.

Daniel Laroche
Maire de La Clayette
&
Robert Thomas
Maire de Baudemont

RESTAURANT SCOLAIRE

Une nouvelle organisation

Depuis la rentrée, la SER assure la restauration scolaire, à l'école Lamartine.

Un changement nécessaire

Au mois de juin 2016, après plusieurs mois de réflexion, les membres de l'association du restaurant scolaire Lamartine, réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, décident de dissoudre l'association au 31 août 2016.

Deux raisons majeures à cette décision :

- La démission et le non-remplacement de trois des sept membres du bureau dont la trésorière, la trésorière adjointe et la présidente.
- Une structure devenue trop lourde à gérer en termes de compétences et de disponibilité pour de simples bénévoles.

Un changement longuement réfléchi

Dès le mois de juin, la mairie met tout en œuvre afin de proposer un service de restauration aux familles pour la rentrée 2016. Après examen de différentes possibilités, le Conseil municipal choisit de confier la réalisation des repas à une société de restauration, la SER (Sud Est Restauration), basée à Mâcon et déjà implantée dans de nombreux restaurants scolaires de Bourgogne, Franche-Comté, Auvergne et région lyonnaise. Cette société a repris le personnel de cantine ; les repas sont donc toujours préparés dans les locaux du restaurant scolaire.

Un souci du respect des normes

Les menus sont élaborés par des professionnels et répondent à un double objectif : respecter la réglementation en vigueur (notamment le plan alimentaire) et développer l'éducation au goût.

Ils sont consultables sur le site : www.mairie-laclayette.fr.

La mairie reste l'interlocuteur direct des familles

C'est la mairie qui gère la partie administrative : inscription des enfants aux repas et facturation (03.85.28.02.98). Les inscriptions se font à la semaine ou au mois, par le biais d'un planning inséré dans le cahier de liaison des enfants. Une fois complété par la famille, ce planning est à retourner en mairie au plus tard à la date indiquée sur le document.

En cas d'absence de l'enfant, il convient de prévenir la mairie le plus rapidement possible.

À noter que le planning peut être téléchargé sur le site www.mairie-laclayette.fr, complété et renvoyé à mairie.laclayette@wanadoo.fr.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Entrée	Cake	Menu colombien	Salade verte	Potage maison
Plat	Cuisse de poulet	Ajiaco Santafereno	Chipolatas	Bœuf braisé
Garniture	Jardinière de légumes	Bandeja Paisa	Riz Pilaf	Gratin de penne
Produits laitiers	Fromage	Quesillo de tolima	Fromage	Fromage
Dessert	Fruits de saison	Mantecada	Fruits de saison	Poires au miel

Pour l'année scolaire 2016-2017, le prix du repas est fixé à 3,85 € pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire et à 4,85 € pour les adultes. Une facture sera adressée aux familles chaque fin de mois. Le règlement de cette facture sera effectué auprès du Trésor public de La Clayette.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter directement les services administratifs de la mairie :

Mairie - Place de l'Hôtel de Ville
71800 LA CLAYETTE
Tél 03.85.28.02.98

Email : mairie.laclayette@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-laclayette.fr

Du lundi au vendredi
8h30-12h – 13h30-17h30 (17h le vendredi)

Valérie Michel

Ils créent leur boutique, leur structure,
ou réaménagent leur local...
Les commerçants de La Clayette
sont dynamiques et inventifs !

LA CLAYETTE BOUGE !



JCB INFORMATIQUE : les conseils d'un pro

Jean-Charles James vient de refaire l'accueil de son local. Ce pro de l'informatique vous aidera à choisir votre matériel et les logiciels dont vous avez besoin, que vous soyez un particulier ou une entreprise. Il assure aussi formation et maintenance.

Place de la Poste - contact au 07.81.89.55.90

LE TEMPS D'UNE PAUSE épanouissement personnel & convivialité

Si vous recherchez un lieu chaleureux où acquérir, partager et échanger des connaissances, Colette et Bernard Gelin vous invitent au Temps d'une pause - structure associative loi 1901, qui leur a été conseillée par Guy Prévost. Vous y bénéficierez de cours dispensés par des professionnels et d'ateliers animés par des bénévoles. Vous découvrirez le modelage et les arts plastiques avec Christine Tonnelier-Michon, professeur d'arts plastiques. Vous perfectionnerez votre écriture avec la journaliste et écrivain Monique Pierlot. Vous apprendrez le dessin avec Jean-Pierre Gillot, professeur de dessin et illustrateur. Vous découvrirez toutes les possibilités offertes par l'informatique avec Jean-Charles James. Les bénévoles vous accompagneront dans des ateliers de couture créative, d'italien, d'écoute musicale (classique, jazz, rock), de jeux parents/enfants (pour l'amélioration de la communication intergénérationnelle), de jeu d'échecs. Lors du Café philo, vous referez le monde, vous pourrez consulter les revues historiques, géographiques, du monde et des arts de la bibliothèque du quotidien, et l'atelier Surprise vous permettra d'échanger des savoirs sur des métiers.



Adhésion annuelle : 20 €, plus participation suivant les ateliers

16, Rue du Château - contact au 03.85.26.56.35 ou par mail : letempsdunepauselaclayette@orange.fr



LE BOUDOIR : chic et cosy

Caroline Mangone dédie à la femme active ce lieu très personnel au nom évocateur. Toutes les semaines, vous y dénicherez de nouveaux articles français et italiens travaillés en petites quantités, que vous fassiez un 34 ou une grande taille. Vous bénéficierez des conseils de Caroline, qui, en pro de la communication et passionnée de mode, saura vous orienter vers les styles vous correspondant le mieux. De la tunique au manteau, en passant par la robe, le pantalon, la jupe, le pull et les accessoires – bijoux d'une créatrice chalonaise, parapluies de Donzy –, tous vos désirs trouveront satisfaction !

Ouverture du mardi au samedi de 9h 30 à 12h et de 14h 30 à 19h
44, rue Centrale – contact au 09.86.39.68.06

ATELIER MUSICAL : pour jouer avec les autres

Vous jouez un peu, beaucoup, d'un instrument et vous désirez travailler en groupe ? L'Atelier musical de Christophe Montfort est fait pour vous ! Guitariste de jazz et saxophoniste, titulaire du DEM (diplôme pour l'enseignement de la musique) jazz, Christophe vous emmènera jusqu'au concert, si vous le désirez.

Le vendredi soir de 19 à 20h 30,
dans la salle de musique du collège Les Bruyères
Prix du cours : 5 € - Contact et infos au 03.85.26.08.92



Et pour soigner votre jolie Frimousse, n'oubliez pas que le salon du même nom s'est installé en centre-ville, depuis le 6 décembre !

FRIMOUSSE : 8, rue Centrale - contact au 03.85.28.22.02

Sylviane Liard

L'ASSOCIATION CLAYETTOISE DE LUTTE

L'Association clayettoise de Lutte n'en est pas à son premier succès, ni à son premier champion. Nombre de lutteurs toutes catégories ont brillé, ces dernières années, au cours de championnats régionaux, départementaux et même internationaux.

UNE BELLE ÉCOLE DE SPORT ET DE VIE !

Cédric-Régis Fromageot : un lutteur clayettois qui porte haut les couleurs de notre commune.

Cédric-Régis Fromageot a représenté dernièrement la France aux championnats du monde de lutte gréco-romaine (58 kg) qui se sont déroulés en Finlande, à Seinäjoki. Il s'est également illustré dans la catégorie vétérans (63 kg) à Bayeux, en Normandie.

La lutte : une discipline olympique ouverte à toutes et à tous

Présente sur tous les continents (210 pays), dans ses différentes formes traditionnelles, la lutte est le cinquième sport le plus pratiqué au monde. Elle existe à La Clayette depuis 1968, dans les trois styles olympiques : la lutte gréco-romaine, la lutte libre et la lutte féminine. Elle répond à une règle d'or : il est interdit de faire mal. Toute atteinte à l'intégrité physique de son adversaire (coups, morsures, griffures, torsions, etc.) est formellement proscrite.

Son principe et sa finalité

La lutte est un sport de préhension dont la finalité est de renverser l'adversaire au sol au moyen de combinaisons technico-tactiques et de le maintenir les deux épaules plaquées au tapis : c'est ce qu'on nomme le tombé. La durée d'un combat étant limitée, ce tombé ne survient pas systématiquement dans le laps de temps imparti aux lutteurs. C'est donc celui des deux qui a marqué le plus de points techniques qui l'emporte. Ces points sont attribués en fonction de la complexité et de l'amplitude des actions réalisées par chacun des adversaires.



L'Association clayettoise de lutte : un lieu de pratiques diversifiées, que vous soyez un adulte ou un enfant
Homme ou femme, fille ou garçon, vous trouverez au sein du club le style de lutte qui vous convient et vous permettra la découverte de nouvelles sensations : jeux de lutte, maîtrise technique, entretien physique, self-défense, compétition, arbitrage...
Les entraînements ont lieu les mardis et vendredis de 17h 30 à 18h 45 pour les plus jeunes et de 19h à 20h 30 pour les autres.
L'association vous propose également :

- ➔ de la culture physique pour les hommes (les lundis de 18h 15 à 21h 30) ;
- ➔ de la musculation pour les femmes (les mercredis de 18h 15 à 19h 45) ;
- ➔ de la musculation pour les hommes (les jeudis de 18h à 20h).

Renseignements complémentaires
au 03.85.28.17.29

Raymond Fromageot

LA BOULE CLAYETTOISE

Association du canton de La Clayette parmi les plus anciennes, La Boule clayettoise a su perdurer dans le temps, grâce à ses bénévoles et ses partenaires.

BIENTÔT 100 ANS D'EXISTENCE !

Partage et amitié : les valeurs-phares de l'association

Fondée en 1919, La Boule clayettoise compte aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents, à qui elle offre la possibilité de pratiquer leur loisir dans la convivialité et le respect de l'esprit de ce sport. Situé en face de l'étang, à côté du stade de football, le boulodrome - construit en 2013 - accueille l'ensemble des concours officiels organisés par La Boule clayettoise. L'association propose également des concours amicaux entre sociétaires de l'Entente Dunoise (Gibles, Baudemont, La Chapelle-sous-Dun et St-Christophe-en-Brionnais), concours auxquels peuvent participer des non-licenciés désirant s'essayer à ce sport. Grâce à sa superficie et son local aménagé, ce nouveau complexe permet en outre l'organisation des championnats départementaux.

Des projets spécifiques

En 2014, Barbara Barthet et Patrick Alcaraz, deux internationaux, ont battu le record du monde de tir rapide en relais mixte, au profit du défi Anthony. L'association projette de renouveler cette tentative en 2017.

Faire découvrir ce sport aux plus jeunes

Le club est disponible pour initier des scolaires, avec l'aide d'un conseiller technique départemental agréé par la Fédération française.



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le président, Olivier Laville, au 06.08.41.50.79 ou visiter notre site internet : www.boules-laclayette.fr.

L'équipe de
La Boule clayettoise

NOUVEAU CHALLENGE RÉUSSI POUR LE SRC FOOT !

Pour la deuxième fois en 108 ans d'existence, le SRC Foot a disputé le 4e tour de coupe de France. Motivation et énergie étaient au rendez-vous pour une belle fête...

Une ambiance festive

De mémoire de Clayettois, on n'avait pas vu autant de supporters dans notre stade municipal depuis longtemps ! Sept cents personnes environ sont venues encourager l'équipe fanion qui se mesurait au leader de CFA2 : Louhans/Cuiseaux. Nos joueurs ne lâcheront rien dans cette rencontre, malgré l'écart évident sur le terrain et au tableau d'affichage...

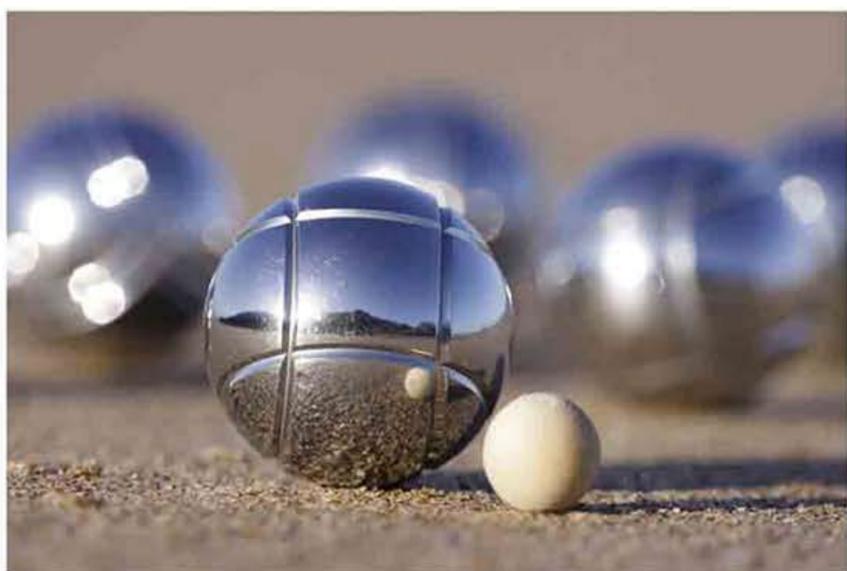
Un beau moment de fair-play

Peu importe le score, la rencontre se finira par une formidable haie d'honneur à l'initiative de nos jeunes joueurs de l'école de foot. Les joueurs de Louhans/Cuiseaux s'y joindront et accompagneront leurs valeureux adversaires du jour aux vestiaires, sous les applaudissements des spectateurs... Une belle image pour clore cette rencontre !



LE PÉTANQUE CLUB CLAYETTOIS EN PLEIN ESSOR !

Voici, en quelques chiffres et quelques mots, le portrait de ce petit club dynamique.



Contact : Guy Boucaud au 06.01.19.31.35

- 2014 : Guy Boucaud succède à Abilio Dos Santos à la présidence du club. Stéphanie Jacquet en est la secrétaire et Stéphane Thuillier le trésorier ;

- 51 membres en 2015, 52 en 2016, dont 9 adhérentes féminines et 4 jeunes de 10 à 13 ans ;

- Organisation d'une dizaine de concours par saison ;

- Organisation de deux concours en doublettes formées, ouverts à tous, l'un en juillet, l'autre en août, et 84 participants pour le dernier concours en date ;

- Création de polos à l'effigie du Pétanque Club (sponsoring d'Armelle&Co, de la boulangerie Machillot et de l'Intermarché de Varennes-sous-Dun).

COMITÉ DE JUMELAGE

Des rencontres, des découvertes, de beaux souvenirs et des projets...
Le comité de jumelage poursuit son œuvre de fédération, de convivialité et d'ouverture sur l'Europe.

L'OKTOBERFEST

Plus de six cents participants !

Cette manifestation a été organisée conjointement par le Comité de Jumelage et l'Association Saint Rock. Elle a accueilli plus de six cents participants de tous âges, venant des régions bourguignonne et rhône-alpine.

La journée a été émaillée de différentes activités. Jeux d'adresse et de réflexion, provenant de la ludothèque de Chauffailles, ont ravi petits et grands dans l'après-midi. Le soir, ce sont deux cent cinquante personnes qui ont savouré les saucisses allemandes, en écoutant le groupe de musique dijonnais Écluse 67.

La soirée s'est terminée par un bal.



JUMELAGE FRANCE-ITALIE

Vingt-cinq ans déjà !

Un voyage en Italie a célébré les vingt-cinq ans de jumelage entre la France et l'Italie. Pour l'occasion, seize adhérents, accompagnés de M. Le Maire et son épouse, ont fait le déplacement en bus. Deux arrêts ont permis de découvrir le Dôme et la Galerie Victor Emmanuel à Milan, ainsi que la cathédrale et le centre-ville de Parme. À dix kilomètres de Marano equo, les participants ont visité Cervara di Roma, ainsi que Subiaco et son musée de la famille Borgia.

En 2017, ce sont les Allemands qui recevront, dans le cadre des quarante ans du jumelage France-Allemagne.

N'hésitez pas à rejoindre le Comité de Jumelage, une association ouverte sur l'Europe.

Contact : Loïc Alloin au 06 84 56 42 73



BIEN VIVRE ENSEMBLE

« L'enfer, c'est les autres », écrivait Jean-Paul Sartre dans *Huis-clos*.
Gageons que nous le ferons mentir ... ensemble !

Participation citoyenne : et maintenant ?

Le 14 septembre 2016, ceux qui l'ont souhaité ont pu assister à une réunion publique au cours de laquelle le dispositif Participation citoyenne a été présenté. Le conseil municipal adoptera prochainement à ce propos une délibération, puis la mairie fournira à la gendarmerie la liste des personnes volontaires pour adhérer au dispositif. Ainsi, nous invitons toutes les personnes intéressées à venir au secrétariat de la mairie, afin de s'inscrire sur cette liste.



Pour rappel, le concept du Voisin vigilant, également connu sous le nom de Participation citoyenne, est un dispositif qui s'appuie sur la vigilance de voisins d'un même quartier ou immeuble pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages.

Les citoyens manifestent leur esprit de responsabilité en étant attentifs aux faits inhabituels et à leur propre sécurité.

La Clayette, ville propre... L'affaire de tous !

Ces derniers mois, une recrudescence de déchets de toute nature a été constatée sur la commune : mégots de cigarettes, déjections canines, urine, dépôts sauvages, etc. Par conséquent, nous invitons chacun à faire preuve de civisme, afin d'adapter son comportement, dans le respect de l'environnement et de la propreté de la commune.

À titre d'exemple :

- Les fumeurs doivent jeter leurs mégots dans des poubelles ou des cendriers, et non par terre...
- Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal. Pour information, la Ville met à disposition des distributeurs de sacs.
- Les déchets (cartons, objets divers) et les ordures ménagères doivent être déposés aux endroits adéquats, en fonction de leur destination (containers de tri, containers d'ordures ménagères, déchetterie, etc.)
- Enfin, des toilettes publiques, réparties sur l'ensemble de la commune, sont accessibles 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Thibault Bruet

Défibrillateurs à La Clayette

Deux défibrillateurs ont été implantés sur la commune. L'un rue Centrale, contre la façade de la mairie, à côté des toilettes publiques. Le second dans l'enceinte du stade, apposé sur le mur de la chaufferie du camping.

Attention : en cas d'utilisation d'un DAE, merci d'en informer la mairie au 03.85.28.02.98 ou l'astreinte mairie au 06.85.34.64.63 pour la remise en état du matériel.



Défibrillateur dans l'enceinte du stade municipal



Défibrillateur à proximité des toilettes publiques de la mairie, rue centrale



À défaut du respect de ces gestes simples, les contrevenants s'exposent à une amende forfaitaire de 68 €, en vertu du Décret n° 2015-337 du 25 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autres objets sur la voie publique.

Réseau d'entraide et de solidarité : une belle initiative à développer !

Un collectif d'habitants de Baudemont a créé récemment un réseau de bénévoles, afin de rompre l'isolement des personnes âgées malades ou handicapées, dans leur quotidien pas toujours facile à vivre.

Si vous connaissez une personne en situation d'isolement ou de difficulté, vous pouvez le signaler aux bénévoles pour que cette entraide lui soit proposée.

Si vous souhaitez vous engager, vous serez les bienvenus : ce réseau ne nécessite ni financement, ni compétences spécifiques, juste un peu de votre temps à offrir.

Contact auprès de Claudie Bretton, au 03.85.53.16.98

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat :

un bilan positif pour cette première année !



Le dispositif Opah : rappel

Des subventions sont allouées (sous conditions) aux propriétaires occupants modestes ou aux propriétaires bailleurs, pour des projets de travaux de rénovation thermique, d'adaptation du logement au handicap ou au maintien à domicile des personnes âgées, de lutte contre l'habitat dégradé, etc.

Chaque demande bénéficie d'un accompagnement gratuit de l'opérateur en charge de l'Opah : URBANIS.

L'équipe URBANIS :

- Reçoit les propriétaires en permanence deux fois par mois.
- Élabore avec eux un projet de travaux après diagnostic et évaluation thermique du logement.
- Instruit le dossier dans sa totalité et recherche les financements possibles.

Enfin, le programme « Habiter Mieux », créé par l'État, permet aux propriétaires aux ressources modestes qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation thermique de bénéficier de subventions conséquentes.

L'Opah en quelques chiffres

Plus de 330 000 € de subventions ont été versées aux habitants par l'Anah, la Communauté de Communes et le Conseil départemental, pour aider au financement de travaux dans les logements.

De nombreux dossiers ont été instruits. Trente-quatre propriétaires occupants ont ainsi pu réaliser des travaux à leur domicile grâce aux subventions de l'Opah et à l'aide qui leur a été apportée pour le montage des dossiers.

Un propriétaire bailleur a également pu rénover un logement locatif sur La Clayette.

Et si, vous aussi, vous ne laissez plus le froid entrer chez vous ?

URBANIS

vous conseillera gratuitement jusqu'à fin novembre 2017

au 03.85.93.27.29,

ou en permanence tous les 1^{er} et 3^e mardis du mois
de 10h à 12h 30, à la Communauté de Communes,

3, route de Charolles à La Clayette.

UN EXEMPLE DE RÉALISATION

Bénéficiaires : un couple de propriétaires très modestes, habitant un logement de 81 m²

Projet : l'installation d'un chauffage central et le remplacement des fenêtres, pour un montant des travaux TTC de 16 250 €

Aides financières cumulées : 11 165 €, soit un taux de subventions réel de 68%

Reste à charge TTC : 5 085 €

Gain énergétique après travaux de 49%

Sans compter le crédit d'impôt, l'Eco-prêt à taux zéro...



AVANT



APRÈS



AVANT



APRÈS

DEUX NOUVEAUX SYSTÈMES D'ALERTE AU COLLÈGE LES BRUYÈRES

Le Département de Saône-et-Loire équipe tous les collèges publics de nouveaux systèmes d'alerte.

Dans le cadre des mesures de sécurisation face à la menace terroriste, le Département de Saône-et-Loire a décidé d'équiper les cinquante et un collèges publics de systèmes d'alarmes spécifiques, en cas d'intrusion violente ou d'accidents chimiques.

Ces alarmes seront bien distinctes de l'alarme incendie, beaucoup plus puissantes et disposées sur la toiture du bâtiment.

L'alerte évacuation aura une sonorité avec modulation de fréquence et durera cinq minutes. Elle pourra être donnée par toutes les personnes présentes dans l'établissement, y compris les collégiens. Son déclenchement se fera par des déclencheurs manuels situés dans des boîtiers jaunes, répartis en des points stratégiques et à chaque étage. L'évacuation vers l'extérieur sera alors instantanée et dans toutes les directions possibles.

L'alerte confinement aura une sonorité en son continu et durera cinq minutes. La décision de mise en confinement sera prise par le chef d'établissement, à la suite d'une information communiquée par les pouvoirs publics. Un seul déclencheur, dans un boîtier bleu, sera installé dans le bureau du principal. Le confinement se fera dans les salles, portes et fenêtres fermées.

L'installation de ce système a débuté en novembre 2016 et s'achèvera en février 2017.

Si vous habitez à proximité du collège, sachez qu'un test avec le volume sonore réel sera effectué après installation.



CULTURE

Cette saison encore, nous vous proposons une programmation variée, véritable voyage à travers les formes artistiques les plus diverses. Artistes confirmés et nouveaux talents s'unissent pour vous étonner, vous émouvoir, vous amuser...

On dirait l'Odysée

TRAVERSÉE EN PAYS CLAYETTOIS

En partenariat avec le Pays Charollais-Brionnais et l'Arc du Creusot

La Compagnie Cipango, originaire de Toulon-sur-Arroux, s'installe du 7 au 11 février 2017 en Pays clayettois.

Elle proposera des stages, des rencontres, des échanges autour de sa nouvelle création. Cette traversée se terminera le samedi soir 11 février par la représentation intégrale du spectacle *On dirait L'Odysée*.



On dirait l'Odysée

Héros épiques - migrant modernes ? Et si l'on redistribuait les rôles : héros modernes - migrants épiques...

Pour sa nouvelle création, la Compagnie Cipango souhaite revisiter L'Odysée et questionner le voyage, l'exil, pour parler de ces hommes et ces femmes qu'on appelle « migrants ».

« Un jour, je lisais le récit d'un homme érythréen arrivé jusqu'à Calais. Il racontait son exil, son voyage, son périple. Lisant ce témoignage, je pensais à Ulysse, à Énée, à tant d'autres, qui, eux aussi, avaient traversé la terre. Ballottés de nations hostiles à d'autres plus amicales, voyageurs semblables par bien des aspects à cet homme, mais qui ont laissé le souvenir d'une aventure héroïque et splendide. De là est née l'envie de raconter l'histoire de ces hommes et de ces femmes qu'on appelle "migrants", de les rapprocher de celles plus anciennes de ces personnages mythiques. Une pièce autour des migrants modernes et des héros épiques. »



Direction artistique de la compagnie : Étienne Durot

Mise en scène : Yeelem Jappain

Avec : Hélène Bressiant, Lazare Minoungou, Julie Roux,
Yacouba Sawadogo, Emmanuel Tina-Asseng

Voix : Adeline d'Hermy

Musique : The Mother of Love

Scénographie : Paquita Milville

Création lumière : Thomas Rizotti

Création son : Romain Supe

Durée du spectacle : 1h 30



Samedi 11 février - 20h 30 - Salle des fêtes



Millefeuilles

par
la Compagnie Areski

Un univers en noir et blanc entre l'infime et l'infini, de la venue au monde à la vieillesse.

Millefeuilles : une proposition de promenade où le public découvre des installations de papier découpé et des petits spectacles d'une durée de 2 à 5 mn.

Diverses techniques (pop-up, kirigami, ombres...) permettent une mise en jeu et en espace des multiples facettes qu'offre le papier.

Millefeuilles crée des points de rencontre entre l'univers des livres animés et une forme contemporaine de théâtre de papier. De ce parcours vont émerger cinq petites formes animées : des histoires décalées et tragi-comiques évoquant avec tendresse et légèreté la solitude et les moyens imaginaires pour s'en échapper.

Apportez vos lampes de poche ou téléchargez l'application sur vos portables !

Vous pourrez ainsi jouer avec les ombres et découvrir des choses cachées dans la pénombre de la salle.

Vendredi 16 décembre - 19h et 20h 30
Bibliothèque Quartier Livres



Tout public à partir de 6 ans
Durée du spectacle : 45 mn
Sur réservation - 20 personnes maximum

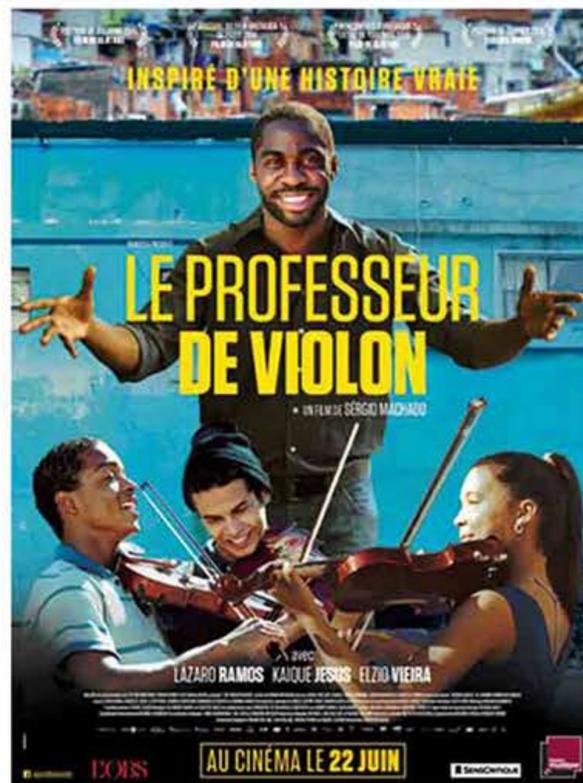
De la partition à l'écran

Dans ses débuts le cinéma était muet ... mais toujours accompagné en direct par un musicien afin de donner l'ambiance du film. L'arrivée du cinéma parlant ne lui a cependant rien ôté de son importance. Ses auteurs reçoivent même des prix lors des festivals. Mais il arrive aussi que la musique soit le personnage principal de certains films.

Le cinéma L'Odyssée vous propose un programme de styles musicaux variés allant de l'opéra avec *Florence Foster Jenkins*, à la musique orchestrale avec *Le Professeur de violon*, en passant par *Pierre et le Loup* pour les jeunes spectateurs, sans oublier la musique Pop/Rock avec *Rock'n roll ... Of Corse*.

Un festival à domicile !

Du 7 au 20 décembre
cinéma L'Odyssée



- le 7/12 : *Le Professeur de violon* à 20h30
- le 11/12 : *Florence Foster Jenkins* en VO à 20h30
- le 14/12 : Ciné concert autour de 3 films de Charlot à 15h15
Documentaire : *Rock'n Roll of Corse* à 20h30
- le 16/12 : Restansmission exceptionnelle Ballet de San Francisco *Roméo et Juliette* à 20h30
- le 17/12 : *Pierre et le Loup* (dessin animé) à 20h30
- le 18/12 : *La Mélodie du bonheur* avec goûter et karaké à l'entracte à 14h30



Noche Flamenca

de et avec Carolane Sanchez et Cécile Cappozzo

Spectacle de Flamenco traditionnel proposé par Carolane Sanchez et Cécile Cappozzo, danseuses originaires du Pays de la Loire et formées en Andalousie. Accompagnées par le grand chanteur Alberto Garcia et le talentueux guitariste romain El Afilao.

Elles présentent différents styles du flamenco andalou. De la joie de l'Alegria, à la profondeur des Solea, Tientos, de l'esprit festif des Buleria à l'intimité d'une Granaina, les quatre artistes se rencontrent entre générosité et virtuosité, invitant le public à vivre un moment de partage authentique.

Mardi 10 janvier - 20h 30
Salle des fêtes

Par Cœur(s)

de et avec MARTINE RAMET

« Il s'agit d'un "parcours de vie", mais l'aspect autobiographique n'est pas essentiel, d'un hommage rendu à la littérature, aux poètes, aux écrivains que j'ai "pratiqués", aimés, qui m'ont accompagnée et continuent de le faire. Plutôt que de raconter ma vie, j'ai préféré leur laisser la parole... » (Martine Ramet)

Jeudi 26 janvier - 20h 30
Quartier Livres Bibliothèque



Mon Frère Blanc

de et avec Gabriel Dermidjan & Éric Blanc

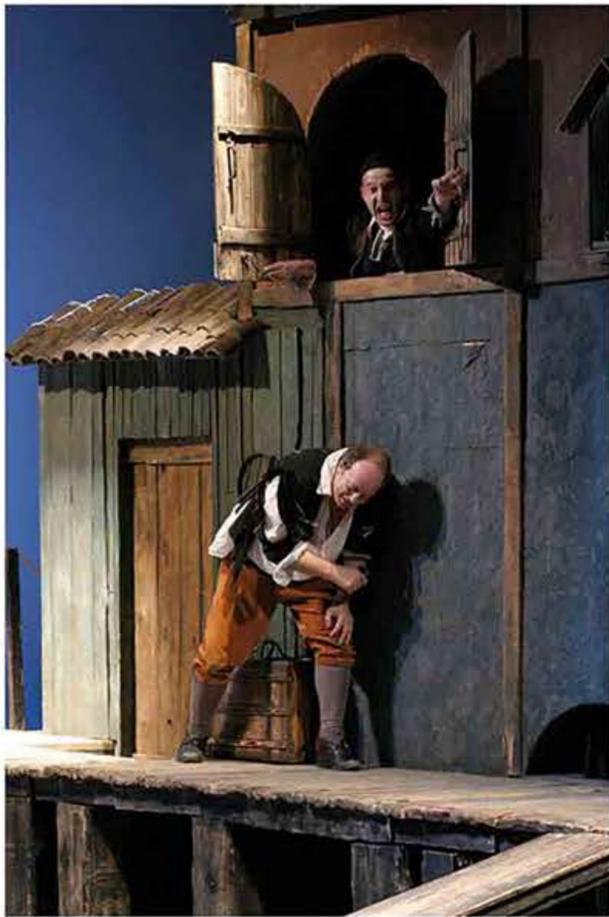
Après des années de solitude, les humoristes Gabriel Dermidjan et Éric Blanc ont décidé de se mettre ensemble, sur scène, le temps d'un spectacle. Parfois féroces, souvent tendres, mais toujours drôles, les deux humoristes nous livrent chacun leur point de vue bien particulier sur notre société moderne. Rien ni personne ne sera épargné au cours de cette rencontre explosive entre deux univers diamétralement opposés.

Rien. Sauf l'humour.

Entrez donc dans les coulisses de l'exploit...

Mardi 14 mars - 20h 30
Salle des fêtes

© Lionel Faure
Conception affiche : Oui Art



Les Fourberies de Scapin

par LE THÉÂTRE DE L'IRIS

Le nom de Scapin vient du verbe « échapper » et cela, le personnage ne l'oublie jamais. Valet, lui ? Peut-être par flemme napolitaine. Homme-orchestre, il tire les ficelles de ces marionnettes figées, ses maîtres, qui semblent suspendues à ses doigts. En deux coups de bâton, il rapetisse sa victime, en trois répliques, il fixe sa proie.

Coincé, il se dérobe par une pirouette et reparaît dans la peau d'un autre. Il invente, raisonne, improvise, ment, flagorne, bastonne, enseigne, fait le beau, fait le mort, ressuscite et disparaît.

Scapin est un personnage exceptionnel, et s'il est limité par son manque total de réflexion morale, il est loin cependant d'être une simple silhouette. Son ampleur dépasse le texte même, par ses multiples aspects, par ses contradictions inhérentes à sa condition de domestique et de meneur de jeu.

Mise en scène : Philippe Clément
Avec les neuf comédiens de la compagnie
Création lumière : Philippe Clément
Costumes : Éric Chambon
Décors : Élisabeth Clément
À partir de 9 ans
Durée du spectacle : 1h 50



Mardi 11 avril - 20h 30
Salle des fêtes

Le Choix des Arbres

de et avec ESTELLE BERNIGAL, CHRISTINE LAVEDER, FLORENCE LE MAUX

Trois conférencières s'avancent pour parler "Arbre" : le début semble sérieux, mais très vite, la fantaisie s'en mêle. La confébranche (sans langue de bois) glisse dans une fiction empreinte à la fois d'humour et de gravité, où arbres et humains seraient nés des mêmes graines, mais séparés dans un Babel arboristique.

L'arbre, sage silencieux, attend patiemment que l'Humain renoue le lien, inventant des stratagèmes parfois dramatiques, parfois cocasses...

Réunies autour de leur amour des arbres, les trois artistes créent un univers original, composé d'éléments sonores et visuels très divers, ne manquant pas de charme ! L'accordéon et la clarinette font danser les mots qui tournent, se parlent, se chantent. Se dessine également dans l'espace un décor de végétal et de papier qui joue avec ombre et lumière.



Mardi 9 mai - 20h 30
Salle des fêtes

Composition, accordéon, clarinette et récit : Estelle Bernigal

Écriture, chant et récit : Christine Laveder

Création scénographique et récit : Florence le Maux

Durée du spectacle : 1h 15

Bilan Saison Culturelle 2016

- Jeudis en fêtes : 1200 spect.
- Expo Ste Avoye : 2000 visit.
- Brèves de La Clayette : 700 spect.
- Spectacle Ste Avoye : 120 spect.
- Compagnie Rasposo : 700 spect.

Rappel des tarifs des spectacles

Salle des fêtes

Plein tarif : 10 € /tarif réduit : 5 €

Plein tarif abonné : 7 €

Tarif réduit abonné : 3,50 €

Quartier livres – Bibliothèque

Plein tarif : 5 € /tarif réduit : 2 €

Et si vous offriez
un peu de rêve à Noël ?

Parmi vos cadeaux à ceux
que vous aimez,
pourquoi ne pas glisser
cette année un bon moment
de détente, avec une place
de théâtre ou
un abonnement à
la Saison culturelle ?

LES ANCIENS À L'HONNEUR

Un très bon moment de partage, de bonne humeur et de convivialité, cette année encore, pour le traditionnel repas des Anciens, organisé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), à la salle des fêtes. Avec Odette et Gérard Roche, du restaurant L'Esclette, aux fourneaux, la famille Cousin à l'animation musicale, plaisir des papilles et des oreilles assuré !





BDA ? QU'EST-CE QUE C'EST QUE ÇA ?



Quand les premiers brouillards de l'automne ouatent l'atmosphère, faites-vous du bien... Plongez-vous dans un bain ... à bulles !

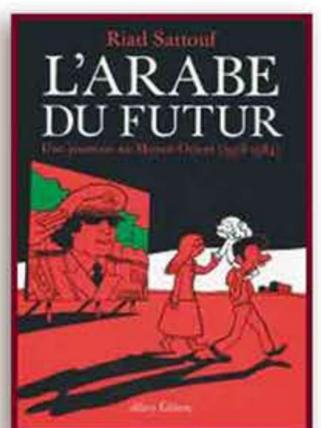
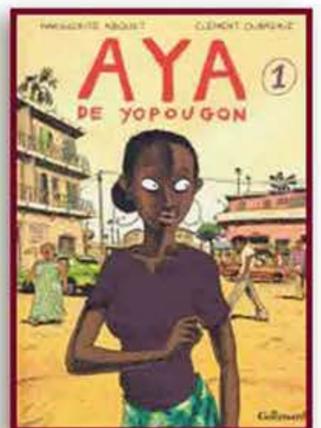
Une case en moins...

Eh oui, dans le Quartier Livres de La Clayette, il nous manquait une case... Tout bien réfléchi, il nous en manquait même plusieurs. C'est pourquoi, fin 2015, nous avons remédié à cela : un secteur BD ado-adulte a été créé, répondant au nom énigmatique de BDA. Nous l'avons enrichi d'un achat en grand nombre de BD destinées aux ados (dès 15 ans) et adultes.

Un lectorat qui se renforce de jour en jour

Suite à la création de ce fonds de BDA et mangas ados-adultes, ont débarqué à la bibliothèque des cortèges de voraces lecteurs, avides de :

- suivre les aventures du ténébreux *Corto Maltese* ;
- poursuivre *Ida*, l'exploratrice en crinoline, en terres hostiles ;
- frémir d'horreur en lisant *Putain de guerre !* ;
- deviser avec humour sur les religions avec *Le Chat du rabbin* ;
- plonger leurs lèvres avec délice dans *In vino veritas* ;
- faire courir leurs doigts sur le piano de *Glenn Gould, une vie à contretemps* ;
- vibrer au rythme de la saga ivoirienne d'*Aya de Yopougon* ;
- observer l'apprentissage de paternité d'un Fabien perplexe face à son enfant trisomique, *Ce n'est pas toi que j'attendais* ;
- soupirer de nostalgie en visitant le *Quartier lointain* japonais d'après-guerre de Taniguchi ;
- enquêter sur un crime passionnel en fredonnant une *Berceuse assassine* ;
- éclater de rire aux facéties du *Chat*, ou en larmes devant *L'Adoption*, ou bien de révolte plongés dans *Communardes !* ;
- dévorer les témoignages d'enfance au Moyen-Orient et en Bretagne de *L'Arabe du futur* ;
- découvrir le monde complexe des *Chroniques de Jérusalem*.

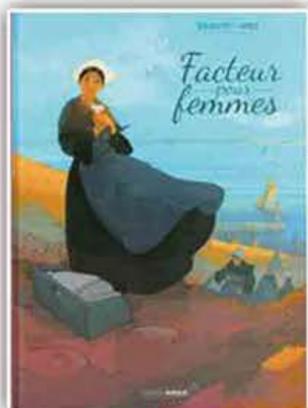
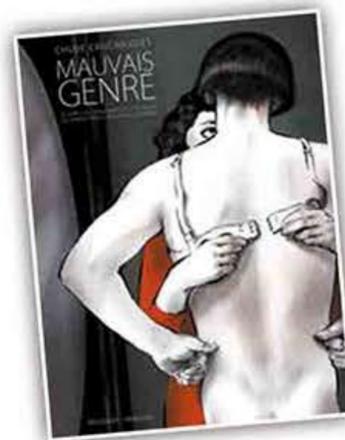


La mauvaise conscience n'est plus de mise !

En BD, désormais, plus question de « mauvais genre » (tiens, c'est d'ailleurs le titre d'une excellente BD qui raconte l'histoire d'un homme contraint de recourir au travestissement pour échapper à la conscription).

À nous les émotions, la créativité, le frisson : tout est permis, rien n'est obligatoire. Alors, bullons, bullons, bullons !

Véronique Zurano



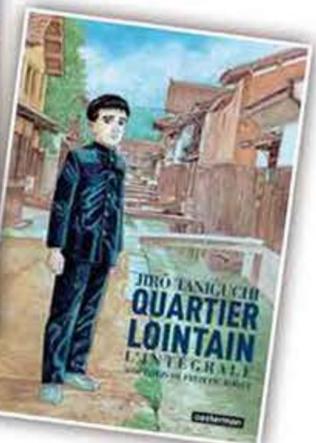
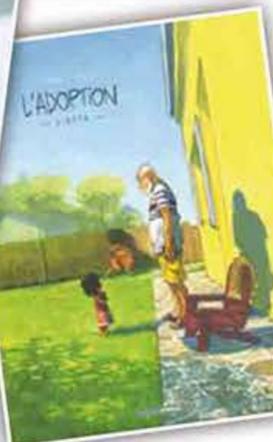
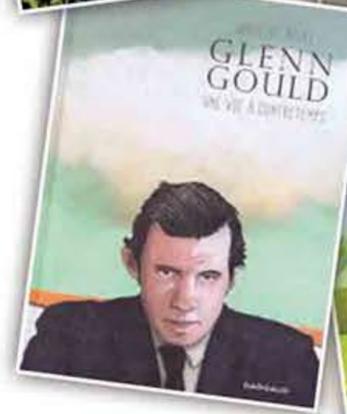
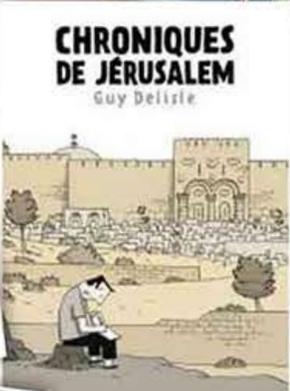
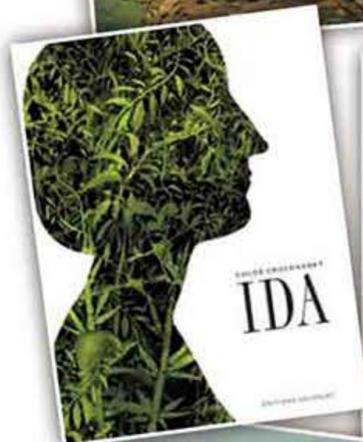
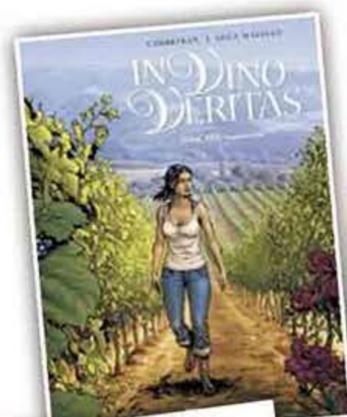
RUBRIQUE A BRAC & CHIFFRES EN VRAC

Du 01/01/16 au 15/11/16 : 18 182 prêts réalisés, dont 828 de BDA et mangas adultes, soit presque 5% du total des prêts.

Fonds de 250 BDA & mangas ados/adultes.

1043 abonnés, dont 641 de plus de 15 ans... dévorant peut-être de la BDA !

Palmarès : la BDA la plus empruntée en 2016 est *Facteur pour femmes* de D. Quella-Guyot, talonnée par *Les Vieux Fourneaux* de W. Lupano & P. Cauuet, une épopée rebelle et joyeuse d'anciens, carrément iconoclastes.



NB : Si vous souhaitez faire de la place sur vos étagères et/ou partager vos passions bédéphiles avec d'autres mordus du genre, Quartier Livres accueillera vos dons de BD avec plaisir !

Quartier Livres

mardi
9h30/12h

mercredi
14h30/17h30

vendredi
16h30/19h

samedi
9h30/12h

AGENDA



Pour en savoir plus sur les événements
et la vie associative du Pays clayettois :
www.pays-clayettois.fr/

Décembre

- Jusqu'au 19 décembre

NOËL DES ARTISANS

10h / 17h 30 - Office du tourisme et Centre du goût
Nocturne : ouverture de certains magasins et du
Marché de Noël jusqu'à 21h, lâcher de lanternes
chinoises, animation zumba, à partir de 18h.

- 17/18 ET 23 décembre

RENCONTRE AVEC LE PÈRE NOËL

Le Temps d'une pause - 16 rue du Château

- Jusqu'au 6 janvier

BATTEMENT DE CORPS - EXPOSITION

Collège des Bruyères
ouverture au public sur rendez-vous

- Jusqu'au 20 décembre

DE LA PARTITION À L'ÉCRAN

Cinéma l'Odyssée

- 16 décembre à 19h30

TOURNOI DE VOLLEYBALL

Gymnase

- 16 décembre à 19h et 20h30

MILIEFEUILLES

Bibliothèque Quartier Livres

Mars

- 14 mars - 20h30

MON FRÈRE BLANC

Salle des fêtes

Spectacle

Avril

- 11 avril - 20h30

LES FOURBERIES DE SCAPIN

Salle des fêtes

Spectacle

- Du 29 avril au 1^{er} mai

LE PRINTEMPS DES ARTISANS

Mai

- 1^{er} mai

FÊTE DU MUGUET

Dans le parc du château

- 9 mai - 20h30

LE CHOIX DES ARBRES

Salle des fêtes

Spectacle

Janvier

- 10 janvier - 20h30

NOCHÉ FLAMENCA

Salle des fêtes

Flamenco traditionnel

- 26 janvier - 20h30

PAR COEUR(S)

Bibliothèque Quartier Livres

Spectacle

Juin

- 3 juin

FESTI'LOISIR

Aire de loisirs

Loisirs en famille

- 23 et 24 juin

RALLYÉ DU BRIONNAIS

Février

- 11 février - 20h30

ON DIRAIT L'ODYSSÉE

Salle des fêtes

Spectacle

Directeur de publication : Daniel Laroche
Rédacteur en chef : Pierre Bodet-Desbot
Ont contribué à ce numéro : Guy Boucaud, Thibault Bruet,
Esox Lucius, Raymond Fromageot, l'équipe de la Boule
Clayettoise, l'équipe du SRC Foot, Sylviane Liard, Valérie
Michel, Marion Perrin, Corine Pourtau, Robert Thomas,
Véronique Zurano ainsi que les membres de la commission
«Bulletin»

Réalisation : Benoît PERRIN - Studio Marion GODARD

Impression : Imprimerie Clayettoise